

Fraternité

CITOYENNE,
JE RENDS
LA JUSTICE
DES MINEURS
AUX
CÔTÉS DES
MAGISTRATS

Citoyenne volontaire, l'assesseure contribue, aux côtés des magistrats professionnels, à l'acte de juger les mineurs confrontés à la justice.

Cette mission, rémunérée et ouverte aux citoyen(ne)s qui souhaitent agir pour la société, requiert un intérêt fort pour les questions de jeunesse et d'éducation.

DEVENEZ ASSESSEURE DANS UN TRIBUNAL POUR ENFANTS

PLUS D'INFORMATIONS SUR La Justice Recrute.fr

